



## **CONCOURS D'AIDE À LA DIFFUSION**

### **1. Volet Traduction**

Ce volet vise à soutenir la publication d'articles des membres étudiant.e.s, postdoctorant.e.s. et régulier.e.s du CELAT dans des revues spécialisées, journaux scientifiques, ouvrages collectifs, catalogues d'exposition, imprimés ou électroniques, dans une langue autre que le français, donnant ainsi une visibilité internationale aux recherches menées au sein du CELAT.

Le montant maximal accordé est 2000\$. Les remboursements se feront sur présentation de factures de traduction et sur la preuve que l'article traduit a été soumis à la revue, journal, ou autre.

Dossier à soumettre :

1. Une lettre de présentation, incluant la démonstration du positionnement de la revue (ou autre format) en termes de visibilité internationale et la pertinence de cette revue (ou autre format) dans le champ disciplinaire concerné
2. Un résumé de l'article en langue étrangère ou de l'article en français avant la traduction
3. Un budget prévisionnel soumis par un.e traducteur.trice
4. La preuve de la soumission de l'article

L'auteur.e bénéficiaire du soutien du CELAT doit mentionner ce soutien dans le colophon, la page de remerciements ou de crédit, ou en note de bas de page.